

**RÉGIONAL DE BADMINTON INDIVIDUEL
Cadets - Cadettes - Juniors G et F
le Mercredi 27 mars 2024 à Cholet (49)**

Ouverture des Salles	Catégorie	Lieu	Appel des concurrents	Début de la compétition	Responsable	N ^{bre} de Terrains
12h	JF Elite JG Elite	Salle Rambourg 32 rue de Rambourg	12h	12h30	Vincent VERON 06-82-15-19-87	7
11h	JG Promo JF Promo	Salle de la Providence Rue Gustave Ferrié	11h	11h30	François LARUE 06-70-03-95-34	10
11h	CF Elite CG Promo	Salle de Ste Marie Rue du Livet	11h	11h30	Vincent VERON 06-82-15-19-87	6
12h	CG Elite CF Promo	Salle Grégoire 41 rue Maurice Ravel	12h	12h30	Vincent VERON 06-82-15-19-87	9

Fin prévue vers 17 h 00

Il est impératif de pouvoir débiter les compétitions à l'heure. Si vous avez des élèves dans plusieurs salles, veuillez prendre vos dispositions. En cas de problème prévenir Vincent VERON par SMS : 06-82-15-19-87 ou par mail : veronv@saintemarie-cholet.eu.

National Bad : pas de lieu pour le moment.

Rappel : Le championnat PROMOTIONNEL est ouvert à tous les joueurs non classés FFBad et aux joueurs classés P12 - P11 - P 10 FFBad uniquement. Les joueurs ayant été classés R et plus dans les années antérieures ne sont pas autorisés à jouer en promotionnel. A la date du 4 janvier 2024 un joueur dont le classement est égal ou supérieur à D9 dans l'une des 3 disciplines (simple, double ou double mixte) intégrera le championnat élite.

Déroulement : Tableaux de Badminton régionaux
Auto arbitrage mais si besoin tout joueur peut être sollicité pour l'arbitrage
Volants fournis par l'UGSEL Territoriale

Participation : Les établissements devront **SUPPRIMER obligatoirement sur Usport leurs élèves absents** avant le **mercredi 20 mars à 20h impérativement ou dès que possible et informer le secrétariat territorial - Tél : 02.41.68.26.28 - Courriel : ugselpl@gmail.com** afin de préparer les tableaux et de pouvoir effectuer des repêchages éventuels. **Merci d'effectuer les 2** : suppression sur Usport **et** message à l'UGSEL Pays de la Loire. Si vous avez des désistements le mercredi 27 mars au matin, merci de prévenir **par SMS** Vincent VERON : n° Portable : 06-82-15-19-87

Tout établissement n'ayant pas prévenu l'UGSEL Territoriale de l'absence de ses compétiteurs(trices) jusqu'à 2h avant la compétition sera sanctionné d'une amende.

Après 12 h, sauf si vous avez appelé pour un éventuel retard, tout élève sera considéré comme forfait et ne pourra plus intégrer le tableau.

Responsable des tableaux : Vincent VERON : n° Portable : 06-82-15-19-87

ÉDUCER... TOUT UN SPORT !